

Unissons nos efforts pour mettre un terme à la violence contre les femmes

Geneviève Bergeron

Hélène Colgan

Nathalie Croteau

Barbara Daigneault

Anne-Marie Edward

Maud Haviernick

Barbara Klucznik Widajewicz

Maryse Laganière

Maryse Leclair

Anne-Marie Lemay

Sonia Pelletier

Michèle Richard

Annie St-Arneault

Annie Turcotte

6 décembre 1989 École Polytechnique

FIN

À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



La violence faite aux femmes : dans un contexte canadien

Quelques statistiques qui portent à réfléchir :

67 % des Canadiens et Canadiennes connaissent une femme qui a été physiquement ou sexuellement agressée.

Au Canada, une femme est tuée par son partenaire intime tous les six jours, en moyenne.

Dans un sondage mené en 2009 au Canada, des femmes avaient fait état de 460 000 incidents d'agression sexuelle; cependant, moins de 10 % de toutes les agressions sexuelles sont signalées à la police.

Selon un rapport de la GRC émis en 2014, celle-ci a enregistré 1 181 cas d'Autochtones victimes d'homicide, dont 164 cas de femmes autochtones disparues.

L'impact de la violence au travail?

La plupart des femmes qui se trouvent actuellement dans un refuge vivent des situations précaires, souvent liées à des emplois au bas de l'échelle économique.

Bien que les femmes sortant d'une relation violente préfèrent l'anonymat, il est souvent impossible pour elles de demeurer anonymes au travail car les agresseurs sont souvent au courant de leur lieu et de leur horaire de travail.

Pour lutter contre la violence envers les femmes, il faut :

- Reconnaître que la majorité des victimes d'actes de violence sont des femmes;
- Dénoncer les actes de violence ou les commentaires et les comportements sexistes dans votre entourage;
- Élaborer une stratégie nationale en collaborant avec tous les paliers gouvernementaux et les agences communautaires dans divers secteurs, y compris les domaines juridique, du logement et de l'éducation, afin de veiller à ce que les femmes d'un bout à l'autre du pays aient accès aux mêmes niveaux de service.

Votre voix compte!

La violence faite aux femmes transcende l'âge, le groupe ethnique, la religion, la nationalité et la classe sociale.

Faites-nous part de votre opinion. Passez à l'action.

Pour de plus amples renseignements, consultez la page Web du Comité consultatif sur la condition féminine des TUAC Canada à l'adresse <http://www.ufcw.ca/femmes> ou communiquez avec Nancy Quiring par courriel à l'adresse nancy.quiring@ufcw.ca.

(Sources statistiques : Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes, « Les maisons s'expriment », 2014; Gendarmerie royale du Canada, « Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national », 2014)